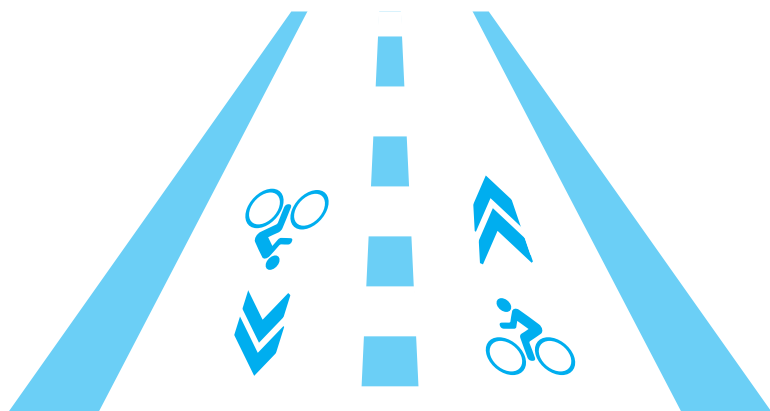


# Un nouvel aménagement pour améliorer votre cadre de vie

## Une piste cyclable sécurisée

qui fera partie intégrante  
du Réseau Vélo Île-de-France (RVIF)



*L'avenue de Paris sera sécurisée  
pour les cyclistes, avec une chaussée rénovée.*



Juin 2026 > Mars 2027



# Création d'une piste cyclable sécurisée et d'une chaussée pavée

à Vincennes



Édité par le Département du Val-de-Marne - Direction de la Communication / studio graphique - Photos: simulabo3D - Odile Prowest - Imprimerie Greiner - Mai 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique.



# Un chantier en plusieurs phases

La stratégie Vélo départementale vise à faire la promotion du vélo au quotidien, en mettant en œuvre des aménagements confortables et sûrs.

Dans ce cadre, les travaux réalisés à Vincennes sur l'avenue de Paris permettront d'aménager une piste cyclable bidirectionnelle. Objectif : favoriser et sécuriser les cheminements cyclables.

Cet aménagement comprendra également des travaux d'embellissement de l'espace public avec la réalisation d'une chaussée pavée devant le château de Vincennes.



**Olivier Capitanio**  
Président du Département du Val-de-Marne

Coût des travaux : **5 873 310M€**

Département du Val-de-Marne  
1 776 935 €

Métropole Grand Paris  
1 525 000 €

Ville de Vincennes  
300 000 €

Région Île-de-France  
1 200 000 €

Paris Est Marne et Bois  
300 000 €

État  
771 375 €



**Secteur 1 :**  
de juin à septembre 2026

**Secteur 2 :**  
d'août à novembre 2026

**Secteur 3 :**  
janvier - février 2027

**Secteur 4 :**  
janvier - février 2027

**Secteur 5 :**  
2 phases de travaux entre octobre 2026 et mars 2027

Les travaux se dérouleront de jour de 8 h à 17 h et de nuit de 21 h à 6 h.

Les travaux en début et fin de phase sur chaque secteur se chevauchent pour permettre de réaliser les connexions nécessaires. Les chantiers pourraient toutefois être décalés si les conditions météorologiques n'étaient pas favorables.

## Incidences sur la voirie

### Pour tous les secteurs :

- Suppression du stationnement, puis restitution du stationnement en fonction de l'avancée du chantier.
- Plusieurs fermetures de nuit à prévoir :
  - en début et en fin de chaque phase de travaux pour installer et retirer le balisage ;
  - une nuit en mars pour réaliser l'enrobé de la piste cyclable à la fin du chantier.

### Pour les secteurs 1, 2 et 3 :

Fermeture de l'avenue de Paris dans les deux sens de circulation, des déviations seront mises en place.

Les bus, secours, véhicules de livraisons et vélos seront autorisés à circuler dans le sens Province-Paris.

Les arrêts de bus situés sur l'axe ne seront plus desservis, une information spécifique sera déployée pour orienter au mieux les voyageurs.